



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

## COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43  
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Espace Saint Martin – 272 Rue des 20 Toises - 38950 Saint Martin le Vinoux  
Mail : [cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr](mailto:cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr)

Voiron, le 12 mars 2023

### Réunion du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes le 10 mars 2023 à ROANNE COMPTE-RENDU

#### Présents :

**Mmes** V. BAJOLLET - V. BERTRAND - R. BIGOT - E. GOUGAT – C. MONIN - M. ROUX  
N. TRIVES

**Mrs** C. ALIGNÉ – JP. CARTIER – R. CASTANT – M. CHANUT - P. CHIRAND  
R. EVRARD – G. GARIN-LAUREL - P. JEUDY - A. KHALINI - C. LAVAL  
N. MAISON – A. MAISONNEUVE - J. MASSINI - A. ORTHALA - JY. THEARD

**Mr** C. ARSAC (CTFR)

#### Excusés :

**Mrs** R. THOMET – F. DELAUNE

#### Présidents de Comités Départementaux non élus, présents ou représentés :

CD03 : Mr Roger MALBEC

CD63 : Mr Patrick LHERITIER

CD69 : Mme Jocelyne GRANIER, représentant le Président

CD73 : Mr Thierry WANTELET, Représentant le Président

#### **1. Accueil du Président**

Le Président remercie le CD42 de nous accueillir à Roanne. On déplore la démission de René TARTRY, également démissionnaire du CD63.

#### **2. Informations du Président suite au dernier Conseil National**

- Championnat de France Jeunes : il est validé à 64 équipes par catégorie dès 2023, AURA disposera de 10 équipes par catégorie. En 2024 il aura lieu le 2<sup>ème</sup> week-end de juillet.
- Le Conseil des Régions demande à la Fédération de publier le calendrier national en juin de l'année n-1

#### **3. Délégations nationales**

Le tableau des délégations sera transmis par R. CASTANT. Il reste encore des Nationaux sans délégués : pour ceux-là il faudra faire appel aux CD.

#### **4. Démission de R. TARTRY**

Le Comité Régional enregistre la démission de R. TARTRY. Ce poste vacant sera pourvu au prochain Congrès Régional en décembre, il sera réservé à un candidat licencié en Auvergne.

#### Mission de R. TARTRY, gestionnaire du CRC Auvergne :

Le CD03 a organisé un CRC Provençal en début d'année, qualificatif au CRC de la même année, ce qui est contraire à nos règlements. Le CDC étant terminé et pour ne pas pénaliser les clubs participants, il a été décidé que :

- le CDC 2023 de l'Allier qualifie (exceptionnellement) au CRC 2023
- le CD03 organisera un nouveau CDC en septembre 2023 qualificatif au CRC 2024

Cet aménagement pris en compte, le calendrier 2023 a été établi par la Commission Régionale CRC et les élus Auvergne.

M. CHANUT est désigné gestionnaire des CRC Auvergne, il pourra se faire assister des autres élus Auvergne sous la responsabilité de la Commission Territoriale.

#### **5. CRE : point sur l'activité**

Le premier rassemblement s'est tenu le 4 et 5 février à Romans : 30 jeunes présents dont 13 du collectif France.

Les tablettes fournies par le Comité Régional ont été très appréciées et bien utilisées par les éducateurs.

C. ALIGNE interviendra au prochain rassemblement à Montélimar, sur le thème Sport-Santé.

#### Le budget 2023 alloué au CRE AURA :

- 10 000 € de fonctionnement géré par C. ARSAC
- Achat de 10 tablettes
- Achat en cours des tenues pour les jeunes du CRE

C. ARSAC précise que pour faire partie du CRE, les jeunes doivent obligatoirement résider dans la région AURA.

#### **6. CRC Jeunes**

A. ORTHALA est chargé de recenser les participations aux CDC dans les Comités.

RAPPEL : tous les CDC doivent être terminés au plus tard fin juin.

Il est possible d'organiser un CDC avec 2 comités : dans ce cas, il n'y aura qu'1 seul qualifié issu de ce CDC.

Si le quota de 12 équipes par catégories pour le CRC n'est pas atteint, il n'y aura pas de remplacement des équipes manquantes.

#### **7. Développement et activité du CTFR**

C. ARSAC nous indique qu'il travaille sur les priorités du Ministère qui contribuent à l'obtention de subventions. Ces priorités sont pour cette année, les conventions avec le milieu scolaire.

C. ARSAC travaille aussi avec les écoles de pétanque pour constituer des ententes et permettre aux jeunes isolés de rejoindre une école de pétanque.

#### Rappel des formations éducateurs :

- 115 formation Tronc Commun en décembre 2022
- 65 BF1 en janvier 2023
- 5 candidats suivent actuellement la formation BF3

Subventions ANS : à partir de 2024, 50% des subventions seront attribuées aux clubs, 25% aux CD et 25% aux CR.

De nombreuses actions jeunes sont organisées dans les CD, mais elles ne sont pas portées à la connaissance du Comité Régional et ne peuvent donc pas être mises en valeur, notamment auprès de nos partenaires publics.

Il est donc demandé aux CD :

- de faire un compte-rendu succinct et des photos des actions jeunes organisées par le CD ou ses clubs
- de transmettre ces informations à JP CARTIER qui établira, en fin d'année, un dossier complet annexé au Compte rendu d'activité et diffusé à nos partenaires publics et à la FFPJP.

#### Le Président évoque l'opportunité de recruter un 2<sup>ème</sup> CTFR :

Pour couvrir le territoire AURA et répondre à tous les besoins et les sollicitations des Comités et des Clubs, il nous faudrait un 2<sup>ème</sup> CTFR.

Il y a une opportunité de recrutement d'un cadre actuel de la DTN qui est libéré de son poste et réside sur notre territoire.

Le Comité Régional doit établir un projet pour justifier ce recrutement (fonctions et missions, financement du poste, participation financière FFPJP).

**Le Comité Directeur AURA est favorable à ce recrutement.**

#### **8. Championnats régionaux (organisation, visite de site, ...)**

Pour le Championnat Régional 2<sup>ème</sup> partie à Clermont-Ferrand, la Commission Championnat propose de mettre le Triplette Promotion le dimanche avec les Jeunes, le Doublette Féminin et le Tête à Tête Homme se dérouleront le samedi.

Ce changement permet d'économiser 16 jeux : il faudra donc 64 jeux pour le week-end.

**Le Comité Directeur AURA est favorable à ce nouveau calendrier.**

#### Visite des sites des championnats :

- Rumilly : organisation conforme au cahier des charges. Animateur Vincent BACQUE
- Clermont-Ferrand :  
Animateur Régis HAMILCARO  
4 groupes de 16 jeux tracés à l'extérieur. Un carré d'honneur de 12 jeux à l'intérieur  
Table de marque séparée pour les jeunes
- Le Puy :  
Compétition au Jardin Vinay  
Nombre de toilettes insuffisant, à régler.  
Il y aura un barriérage complet pour les jeunes.

### Participation des équipes au Championnat Régional :

- Les fichiers d'inscriptions seront envoyés prochainement aux CD
- En cas de défection d'une équipe qualifiée, il faut prendre l'équipe suivante dans l'ordre des qualifiés, donné par Gestion-Concours. C'est en principe l'équipe qui a perdu contre l'équipe défaillante.

### **Le Comité Directeur AURA est favorable à ce nouveau calendrier**

### Tir de précision : point sur la participation attendue :

Participeront au Ch. régional : 01 – 03 – 26 – 38 – 42 – 69 – 74

Participation pas encore confirmée : CD07 pour les juniors.

### Prévisions pour les années suivantes (2024 pour les CD, 2025 pour le CR) :

Favorables à reconduire ce championnat : 01 – 03 – 42 – 74

N'ont pas d'avis pour le moment : 07 – 15 – 26 – 38 – 63 – 69

Pas favorables pour l'avenir : 43 - 73

Pour information, le nombre de tireurs qui participeront au Championnat de France 2023 :

22 seniors masculins – 19 seniors féminins – 13 juniors

## **9. Compte-rendu des manifestations**

### **• Mini Bol d'Or Féminin : Rhône-Alpes**

La manifestation s'est déroulée à Grenoble dans de très bonnes conditions et une bonne ambiance comme habituellement.

### **• Mini Bol d'Or Féminin : Auvergne**

Il a été organisé le 5 mars (sur 1 journée) mais pas dans le respect du Cahier des Charges et du Règlement régional approuvés : 2 groupes de 7 équipes avec 1 finale à 2, toutes les équipes ne se sont pas rencontrées, il y a eu un arrêt pour tous au moment du déjeuner.

La Commission Territoriale devra organiser l'édition 2024 en conformité avec les règlements régionaux approuvés. Il est trop tôt pour envisager une manifestation régionale. Il faudra aussi faire le bilan d'une « régionalisation » : moins de participants globalement, déplacements plus longs.

## **10. Point Trésorerie**

Pas de dépenses significatives pour le moment.

Les CD 03 - 01 – 43 et 63 n'ont toujours pas réglé le premier acompte licences 2023 (dues au 1/03).

La demande de subvention Région pour 2023 est faite.

La subvention Région 2020 a été intégralement payée, celles de 2021 et 2022 devraient arriver.

La note « Indemnités/Remboursements » est en cours de mise à jour.

## 11. Questions diverses

- Calendrier 2023 Rhône-Alpes :

- Doublette Jeunes : il aura lieu à Valensolles (26). Délégué : N. MAISON.  
Table de marque : R. BIGOT – V. BAJOLLET – C. MONIN

- CRC Jeunes : 16-17/09 aura lieu au Pouzin (07)
- Championnat Automne (11-12/11) : Le Pouzin (07)
- Finale CRC Provençal : 9/09 à Nyons (26)

- Calendrier 2024 :

Suite à l'inversion du Championnat Régional de Pentecôte entre CD42 et CD63, le CD42 se retrouverait avec 2 championnats en 2024. C'est le CD74 (prévu en 2025) qui organisera ce championnat en 2024.

- Challenge Régional Jeunes Rhône-Alpes :

Pas d'opportunité de changer la formule. L'édition 2022 a donné entière satisfaction aux participants.

Il faudrait que le CD74 participe à nouveau à cette manifestation faite pour développer la pratique jeunes.

- Arbitrage :

4 nouveaux arbitres nationaux AURA ont réussi l'examen en janvier 2023 :

Christine GASCHARD (42) – Fabrice FLAVIGNY (42)

Mathieu BIANCO (63) - Hervé CELLERY (42)

- Délégations Championnats de France :

JP CARTIER remplace C. MONIN au Championnat Triplette Féminin à Perpignan.

- Championnats Départementaux en direct

Il y a un nombreux public qui suit les résultats des championnats départementaux et régionaux. Actuellement il n'y a qu'un seul comité qui propose un suivi « en direct » des championnats départementaux (CD74).

Il serait bien que les autres puissent le faire : Gestion-Concours fait se travail, il suffit de disposer une liaison Internet (1 smartphone) et d'un accès sur le serveur du site internet départemental.

Une notice de mise en œuvre de ces fonctionnalités sera transmise aux CD.

- Trophée des arbitres 2024 :

L'Allier prépare l'organisation de ce regroupement à Bellerive en février 2024

- Formation des graphiqueurs

La Fédération va mettre en place une formation des graphiqueurs débouchant sur une certification qui pourrait ensuite entraîner une indemnisation de cette prestation pour les personnes agréées.

2023 : recensement des graphiqueurs dans les Régions et des personnes habilitées à déployer la formation dans leur Région.

2024 : formation des graphiqueurs

- Transfert du siège du Comité Régional :

Le siège administratif a été transféré à St Martin le Vinoux.

Le local de Voiron n'est utilisé que pour stocker du matériel. Le CD38 propose de transférer ce matériel dans les locaux de son siège (qui est aussi celui du Comité Régional), ce qui permettra de faire l'économie du loyer payé à Voiron.

Une convention a été établie entre le CD38 et le Comité Régional pour valider la mise à disposition de l'espace du CD38 moyennant une redevance annuelle.

Les locaux de Voiron seront libérés fin mars.

### **Le Comité Directeur AURA est favorable à ce transfert**

#### **12. Formation du vendredi 10 mars**

Une formation des membres du Comité Régional a été organisée Vendredi 10 mars. Elle portait sur :

- Formation des délégués aux Championnats de France : le rôle et les missions du délégué
- Formation des délégués sur les Nationaux : le rôle du délégué, comment remplir les documents de la Fédération
- Formation du délégué aux CRC : rôle du délégué, utilisation de la feuille de match électronique

Tous les documents utiles pour ces délégations se trouvent sur le site privé du Comité Régional.

Prochaine réunion : 13 et 14 octobre 2023 à Cournon (63) dans le cadre du Challenge de l'Amitié.

Fin de la réunion : samedi 11/03 à 16h00

Le Président,  
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,  
Jean-Pierre CARTIER



P.J. : Tarifs licences des CD

